

Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse
Support for the Passage to Adult Life for Adolescents Receiving Services at the Youth Centre
Apoyo a la transición a la vida de adulto de los jóvenes que reciben los servicios de los Centros para jóvenes

Martin Goyette, Geneviève Chénier, Marie-Noëlle Royer and Véronique Noël

Volume 35, Number 1, Spring 2007

L'insertion socioprofessionnelle des jeunes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1077957ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1077957ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association canadienne d'éducation de langue française

ISSN

0849-1089 (print)

1916-8659 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Goyette, M., Chénier, G., Royer, M.-N. & Noël, V. (2007). Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse. *Éducation et francophonie*, 35(1), 95–119. <https://doi.org/10.7202/1077957ar>

Article abstract

This article aims to present the issues involved in the passage from youth to adult life in the context of the Youth Qualification Project, a pilot project created by the Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). The trajectories observed among young people are fertile ground for examining the stakes of socio-professional insertion and qualification in the most disadvantaged populations. For these groups, in which those at risk find themselves excluded from their majority, the pilot project's analysis of experience paths highlights the importance of the role of support figures, acting as allies, guides, and crossing guards for these students as they make the transition to adult life. The analysis suggests the necessity of seeing the passage to adult life as being composed of multiple, intimately related transitions, and to consider insertion as a multiplex process that young people can only understand in a compartmentalized way.

Le soutien au passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse

Martin GOYETTE

Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société,
Québec, Canada

Geneviève CHÉNIER

Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société,
Québec, Canada

Marie-Noële ROYER

Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société,
Québec, Canada

Véronique NOËL

Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, culture et société,
Québec, Canada

RÉSUMÉ

Cet article vise à présenter les enjeux du passage à la vie adulte de jeunes ayant été placés à la lumière d'une expérience d'intervention pilote, le programme qualification des jeunes, implanté par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). Les trajectoires observées chez ces jeunes sont un terreau fertile au questionnement

des enjeux de l'insertion socioprofessionnelle et de la qualification chez les populations les plus défavorisées. Chez ces populations à risque de se retrouver en situation d'exclusion à leur majorité, l'analyse des trajectoires d'expérience au sein du projet pilote souligne l'importance du rôle des figures de soutien auprès de ces jeunes, agissant comme vecteurs, accompagnateurs ou passeurs en vue de la planification et au moment de leur passage à la vie adulte. L'analyse pose la nécessité d'envisager la notion du passage à la vie adulte comme étant composée de transitions plurielles et intimement liées et de considérer l'insertion comme un processus multiplexe ne pouvant être compris pour ces jeunes de façon décloisonnée.

ABSTRACT

**Support for the Passage to Adult Life for Adolescents
Receiving Services at the Youth Centre**

Martin GOYETTE

Geneviève CHÉNIER

Marie-Noële ROYER

Véronique NOËL

National Scientific Research Institute – Urbanisation, Culture and Society, Québec, Canada

This article aims to present the issues involved in the passage from youth to adult life in the context of the Youth Qualification Project, a pilot project created by the Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). The trajectories observed among young people are fertile ground for examining the stakes of socio-professional insertion and qualification in the most disadvantaged populations. For these groups, in which those at risk find themselves excluded from their majority, the pilot project's analysis of experience paths highlights the importance of the role of support figures, acting as allies, guides, and crossing guards for these students as they make the transition to adult life. The analysis suggests the necessity of seeing the passage to adult life as being composed of multiple, intimately related transitions, and to consider insertion as a multiplex process that young people can only understand in a compartmentalized way.

RESUMEN

Apoyo a la transición a la vida de adulto de los jóvenes que reciben los servicios de los Centros para jóvenes

Martin GOYETTE

Geneviève CHÉNIER

Marie-Noëlle ROYER

Véronique NOËL

Instituto nacional de investigación científica-Urbanización, cultura y sociedad, Québec, Canadá

Este artículo tiene como finalidad presentar los desafíos de la transición hacia la vida adulta de jóvenes que fueron internados, a la luz de una experiencia de intervención piloto, el programa Calificación de los jóvenes, implantado por la Asociación de Centros para jóvenes de Quebec (ACJQ). Las trayectorias observadas entre dichos jóvenes constituyen un terreno fértil para analizar los desafíos de la inserción socio-profesional y de la calificación de los sectores sociales más desfavorecidos. En estos sectores de la población que corren el riesgo de encontrarse en una situación de exclusión cuando alcancen la edad adulta, el análisis de las trayectorias de experiencia al interior del proyecto piloto muestra la importancia del rol de las figuras de apoyo entre esos jóvenes, que funcionan como vectores, acompañantes o relevos en la planificación y la transición a la vida de adulto. El análisis plantea la necesidad de contemplar la noción de transición a la vida de adulto como si estuviera compuesta de transiciones plurales, estrechamente vinculadas y considerar la inserción como un proceso múltiple y complejo que no puede ser comprendido si no se sortean los obstáculos.

Problématique

Au Québec, dix-sept centres jeunesse sur l'ensemble du territoire québécois et des deux centres à vocation multiple qui ont pour mission de fournir des services psychosociaux ou de réadaptation aux jeunes en difficulté, aux mères en difficulté et à leur famille ont pour mandat prioritaire l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ), la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA¹) et la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). Les 9 000 intervenantes et intervenants des dix-sept centres jeunesse du Québec donnent des ser-

1. Depuis 2002, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents remplace la Loi sur les jeunes contrevenants (LPJ).

Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité et à la victimisation.

vices à quelque 100 000 enfants, jeunes et familles en difficulté chaque année. Plus de 27 000 jeunes transitent annuellement dans des ressources hors de leur foyer « naturel » – d'où l'appellation placement en milieu substitut –, principalement dans des familles d'accueil, mais aussi dans des ressources de réadaptation comme des internats (centres de réadaptation) ou des foyers de groupe (ACJQ, 2004). Les jeunes qui forment la clientèle des centres jeunesse constituent un groupe particulièrement vulnérable aux problèmes sociaux, à la criminalité et à la victimisation. Ils sont également particulièrement à risque de connaître des difficultés importantes d'insertion socioprofessionnelle (Goyette, 2006a).

En effet, ces dernières années, plusieurs recherches ont mis de l'avant les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Pour les jeunes qui quittent un milieu substitut, cette insertion paraît encore plus difficile en raison de leurs difficultés psychosociales et de santé, de leur manque de soutien et de préparation à la vie autonome et des exigences du marché de l'emploi. Bien que ces jeunes possèdent des compétences et des ressources pour vivre cette transition difficile, plusieurs d'entre eux se retrouvent dans une situation de dépendance à l'égard des services publics lors de leur entrée dans la vie adulte. Or, bien qu'il soit reconnu que les jeunes placés en milieu substitut rencontrent des difficultés d'insertion, au Québec et au Canada, peu d'organismes ont tenté de relever le défi d'une intervention soutenue visant la réalisation de leur insertion socioprofessionnelle (Goyette, 2006b; Reid et Dubbing, 2006). Ainsi, dans la dernière décennie, seulement quelques recherches ont porté sur ces programmes (Mann-Feder et White, 1999; Milne, 2002).

Les difficultés des jeunes qui connaissent un placement sont semblables dans plusieurs pays occidentaux. Dans sa méta-analyse (Canada, Australie, États-Unis, Angleterre), Mech (2001) constate que lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, 40 % à 50 % de ces jeunes n'ont pas complété leurs études secondaires (*high school*); 35 % à 50 % sont sans emploi; approximativement 40 % utilisent un ou plusieurs programmes d'assistance sociale; 25 % à 30 % rapportent être sans abris ou éprouver des problèmes de logement et près de 40 % rapportent avoir vécu une grossesse ou être parent de un ou plusieurs enfants.

Pour bien juger de la situation de ces jeunes après la fin de leur prise en charge, il faut l'envisager par rapport à la population générale. Dans cette perspective, une équipe de chercheurs américains a constaté que les jeunes placés dans une ressource d'hébergement qui atteignent la majorité et qui effectuent le passage à la vie adulte font l'objet d'un plus haut taux d'arrestation et d'incarcération, de moins de diplomation, de plus d'instabilité conjugale et de divorce (Bussey, Feagans, Arnold, Wulczyn, Brunner, Nixon, Dilorenzo, Pecora, Weiss et Winterfeld, 2000). Ces jeunes sont également plus sujets à l'itinérance (Biehal et Wade, 1994; Hahn, 1994; Iglehart, 1995), ont plus de problèmes de santé physique et mentale, font plus d'abus de drogues et connaissent plus le chômage (Bussey *et al.*, 2000). Plusieurs de ces constats confirment les études de Baker et Olson et Mincer (2001) aux États-Unis et de Martin et Palmer (1997) en Ontario, sur les difficultés de la transition vers la vie adulte des jeunes placés en milieu substitut (Bussey *et al.*, 2000; Owen, Luncker, Davis, Cooper, Frederico et Keating, 2000). Pour le Québec, les données sur la situation des

Les auteurs recommandent de « mettre en branle un processus de formation pratique en vue de la vie autonome » « de chaque jeune de 16 ans et plus placé à moyen et long terme » afin de « favoriser la réussite de la transition vers l'âge adulte ».

jeunes qui quittent la prise en charge d'un centre jeunesse montrent également qu'ils connaissent d'importantes difficultés au moment du passage à la vie adulte et qu'ils ont besoin de soutien et ce, qu'ils soient pris en charge dans le cadre de la LSJPA ou de la LPJ (Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, Frappier, Chamberland, et Robert, 2004).

Les besoins particuliers de ces jeunes sont soulignés dans le rapport Cloutier (Groupe de travail sur la politique de placement en milieu familial, 2000 : 53-55) qui mentionne que les jeunes sont rarement l'objet d'une préparation adéquate à la vie autonome. Par conséquent, les auteurs recommandent de « mettre en branle un processus de formation pratique en vue de la vie autonome » « de chaque jeune de 16 ans et plus placé à moyen et long terme » afin de « favoriser la réussite de la transition vers l'âge adulte ». De son côté, le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ, 2004) recommandait en août 2004 d'intégrer dans les activités régulières du centre jeunesse des interventions visant la préparation à la vie autonome; de poursuivre l'expérimentation de nouvelles interventions visant l'autonomie des jeunes et les recherches sur cette problématique; de maintenir le soutien des jeunes qui quittent le milieu substitut au-delà de la majorité et de développer des mesures d'hébergement mixte pour faciliter l'insertion résidentielle des jeunes des centres jeunesse.

Dans cette perspective d'innovation invoquée, le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (Projet *Qualification des jeunes* (PQJ)) s'inscrit dans une logique de support à la sortie en visant la préparation à la vie autonome et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes des centres jeunesse.

La description du projet *Qualification des jeunes*²

Le projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse (PQJ) est une initiative de l'Association des centres jeunesse du Québec. Le projet de l'Association a été implanté dans une perspective de recherche action afin d'étudier ses effets et de permettre de dégager de nouvelles stratégies d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes de 16 à 18 ans recevant des services des centres jeunesse. Le projet a été implanté dans quatre régions du Québec soit : Abitibi-Témiscamingue, Laval, Outaouais et Montréal (Batshaw).

Les éducateurs embauchés dans le cadre de ce projet sont affectés à temps plein à l'accompagnement des jeunes recrutés. Tout leur temps est dédié à la réalisation des objectifs du projet, à savoir la préparation au passage à la vie autonome et la qualification des jeunes recrutés. Il s'agit donc de ressources ajoutées à celles déjà à l'œuvre auprès de ces jeunes dans le cadre de l'intervention régulière du centre jeunesse. L'ajout de ce personnel permet à ces jeunes d'effectuer une démarche

2. Cette section descriptive reprend plusieurs éléments présentés dans Morin (2003, 2004) publiés dans Goyette, Morin et Lyrette (2005).

L'intervention du projet *Qualification des jeunes* repose sur deux volets soit : les interventions visant la préparation à la vie autonome et les interventions visant la qualification.

approfondie autour de leur développement personnel et social que les activités régulières des centres jeunesse ne permettent pas d'investir adéquatement.

L'intervention du projet *Qualification des jeunes* repose sur deux volets soit : les interventions visant la préparation à la vie autonome et les interventions visant la qualification. Un plan d'intervention appelé « Mon projet de qualification » est élaboré avec chaque jeune en fonction de ces deux volets qui représentent le mandat spécifique des éducateurs. La complémentarité des services offerts aux jeunes s'avère d'une grande importance dans un contexte où différents dispensateurs de services interviennent auprès d'un même jeune.

De plus, l'accompagnement des jeunes se distingue des services réguliers offerts en centre jeunesse puisqu'il se poursuit au-delà de la majorité du jeune. Selon l'âge du jeune au moment de la sélection, le suivi peut se poursuivre jusqu'à 19 ans. Ainsi, il est possible d'être présents lors de la transition au passage à la vie adulte des participantes et participants en leur permettant d'être accompagnés dans leur nouvelle vie d'adulte qui les amène à faire face à de nouvelles responsabilités dont, bien souvent, ils n'avaient pas estimé l'ampleur. Également, le projet se caractérise par l'intensité de l'intervention puisque chaque éducateur assure le suivi de dix jeunes. Ce ratio de un intervenant pour dix dossiers apparaît peu fréquent dans la dispensation des services en centre jeunesse (un pour 24 en moyenne).

La clientèle cible

Le projet rejoint 80 participantes et participants provenant des quatre régions du Québec. Les jeunes recrutés pour participer au projet devaient être âgés de 16 ans au moment de leur adhésion. Le recrutement de ces jeunes s'est fait par les huit éducateurs et la coordonnatrice, sur référence des équipes régulières du centre jeunesse. La possibilité de pouvoir réintégrer le milieu familial ne leur sera probablement pas offerte; ils n'ont pas formulé de projet précis par rapport à leur scolarisation ou par rapport à une quelconque formation professionnelle à la fin des services des centres jeunesse. Ils manifestent de l'insécurité, ont une faible estime de soi, ont un réseau social faible, éprouvent des difficultés à attendre la gratification, à respecter les consignes et à se mettre des limites. Ils ont connu au cours de leur vie une histoire de placement importante et les perspectives quant à leur intégration sociale une fois la majorité atteinte apparaissent sombres.

Les objectifs de l'intervention

Le but de ce projet est de prévenir la marginalisation de jeunes usagers des centres jeunesse au moment où ils atteignent leur majorité et lorsque cesse la prestation de services, pour réduire de cette façon les risques qu'ils s'intègrent progressivement « au monde criminel, au monde de la marginalité ». À cette fin, trois objectifs de résultats seront poursuivis : préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participantes et participants au projet; insérer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante au moment où ils atteignent la majorité; développer des réseaux de soutien et de support autour des jeunes issus des centres jeunesse.

Il s'agit donc d'un projet d'intervention qui mise sur le développement personnel et social des jeunes et sur les changements dans leur milieu de vie en vue de favoriser une insertion socioprofessionnelle permettant le passage à une vie d'adulte autonome.

Le processus d'intervention

Dans le cadre du projet, un protocole d'évaluation a été mis en place pour chacun des jeunes afin d'obtenir le portrait de chacun des participants et participantes. L'*ACLSA* (Ansell-Casey Life Skills Assessments) (Ansell, 2001; Nollan, Wolf, Ansell, Burns, Barr, Copeland et Paddock, 2000), est utilisé deux fois par année avec chaque participant et un répondant (qui le connaît bien dans sa vie de tous les jours). De cette façon, ils définissent les objectifs en fonction de la situation personnelle du jeune ainsi que les moyens envisagés pour y arriver. Ce plan permet à l'intervenant PQJ d'ajuster son intervention à la démarche que le jeune envisage d'entreprendre. L'intervenant PQJ accompagne le jeune dans ses démarches, tant pour les demandes d'information que pour les rencontres avec les organismes du milieu vers lesquels il est orienté en fonction de ses objectifs. Il peut s'agir du milieu scolaire, d'employeurs, de ressources dans la recherche d'emploi, d'organismes communautaires.

Concernant la préparation à la vie autonome, l'intervenant PQJ a pour mandat d'intervenir dans le développement des habiletés qui permettent au jeune de se prendre en charge au moment de la fin des services réguliers des centres jeunesse. Il s'agit de différents modules sur les thèmes importants pour assurer une base de connaissances et un minimum d'habiletés à développer par le jeune pour réussir son passage vers l'autonomie. Les thèmes abordés sont la scolarité, l'emploi, le logement, les ressources communautaires, la gestion financière, l'autogestion de la santé et les activités de la vie quotidienne. Tous les programmes locaux de formation et d'insertion peuvent être utilisés par l'intervenant PQJ dans la réalisation de sa mission dans une perspective partenariale d'approche milieu (Goyette, Panet-Raymond et Dallaire, 2004). Conformément à cette approche, le travail porte tant sur les facteurs individuels et familiaux des jeunes comme moyen de responsabilisation à l'égard de leur situation personnelle, que sur les ressources autour du jeune, c'est-à-dire en tenant compte du contexte dans lequel il vit, en s'appuyant sur le développement social et local. Ce dernier objet de l'intervention suppose que l'on suscite l'implication de la communauté pour atteindre les objectifs visés. Le travail des intervenantes et intervenants PQJ devra donc allier l'intervention auprès du jeune avec le partenariat dans la communauté.

L'évaluation du projet *Qualification des jeunes*

Contexte théorique de l'évaluation

Depuis quelques années, les analyses de la jeunesse mettent en avant le fait que la notion d'insertion reflète davantage les réalités du processus du passage à la vie adulte, qui se manifestent par un processus en yoyo, d'avancées et de reculs remet-

tant en question l'intégration automatique des décennies précédant les années 1975. Dans cette perspective également, chacune des transitions du passage à la vie adulte – l'insertion résidentielle, l'insertion professionnelle et la création d'une nouvelle famille – se vit au travers de ce processus davantage incertain, fait d'avancées et de reculs. L'insertion remplace donc l'intégration, dans un contexte d'évolution du marché du travail et de modification de l'entrée des jeunes dans la vie adulte (Molgat, 1999). Mais l'avènement, dans la sociologie de la jeunesse, du concept d'insertion met aussi l'accent sur les marges de manœuvre des jeunes face aux contraintes des structures sociales et devant les difficultés d'accès à une intégration pleine, entière et stable, se dessinent de nouvelles possibilités, du fait justement de l'affaiblissement relatif du pouvoir intégrateur des normes sociales. Dans ce contexte général, l'enjeu de compréhension des soutiens de l'individu est particulièrement prégnant dans le cas des jeunes (Goyette, 2006a; Martuccelli, 2002).

En plus d'un cadre conceptuel portant sur les réseaux, une des perspectives théoriques dont nous nous inspirons veut analytiquement appréhender l'insertion des jeunes au travers du cycle de vie des individus, le passage à la vie adulte devenant l'élément central, à l'instar des analyses de Galland (1991) et de Coles (1995). À partir de ces transitions, il nous sera possible d'envisager comment les relations sociales (dont les acteurs de l'intervention sociale font partie) contribuent au passage à la vie adulte. Pour Bidart (2002 : 6), le passage de l'adolescence à la vie adulte correspond ainsi à des « mutations biographiques souvent conjuguées (quitter le milieu scolaire, la famille, la ville parfois) qui ne connaissent pas d'équivalent » plus tard dans la vie. De plus, pour certains jeunes en milieu substitut, quitter définitivement le centre jeunesse veut également dire, quitter les seules familles et maisons qu'ils aient eues (Goyette, 2003).

La méthodologie

L'évaluation externe du PQJ a remis un rapport préliminaire permettant de proposer une lecture des conditions de réussite essentielles à l'implantation partout au Québec d'une intervention visant à soutenir la sortie des services réguliers des jeunes recevant des services des centres jeunesse (Goyette, Chénier, Noël, Poirier, Royer et Lyrette, 2006a).

Outils de cueillette

Au-delà des données contextuelles provenant des dossiers des jeunes, l'ensemble des données sur les jeunes ont été colligées lors d'une rencontre par un membre de l'équipe de recherche où calendrier biographique, questionnaire réseau et entrevue récit de vie sont successivement abordés. Pour comprendre la trajectoire des jeunes, des données factuelles/contextuelles ont été colligées à partir des dossiers constitués par les intervenants de l'intervention pilote. Le tableau 1 présente schématiquement les périodes correspondant aux dates de passation des outils de collecte, tant ceux administrés par l'équipe de recherche que par les intervenants PQJ.

1. Le *calendrier biographique* est un outil qui permet de colliger des informations sur la trajectoire familiale, la trajectoire résidentielle (lieux de résidence, type de

- résidence, membres du ménage, raison du changement de lieux de résidence), l'histoire de placement, la trajectoire scolaire (nature de la formation, durée de la formation, etc.) et la trajectoire professionnelle (moyens par lequel l'emploi a été trouvé, occupation, taux horaire, heures travaillées/semaine, durée et raison du départ) depuis la naissance du jeune (Charbonneau, 2003, Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006, Goyette, 2006).
2. Le *questionnaire sur les réseaux sociaux* permet la reconstitution des réseaux sociaux et des réseaux de soutien à partir de générateurs de noms (Charbonneau et Turcotte, 2005; Francke, 2005).
 3. Les *entrevues de type récit de vie* permettent de prendre un temps de recul avec le jeune pour qu'il se raconte. La procédure d'enquête lors de ces entrevues vise à documenter l'évolution de la situation du jeune dans plusieurs sphères de vie (insertion à l'école, travail et revenu, situation financière, insertion résidentielle, temps libre, insertion dans l'espace local, relation avec les parents, vie amoureuse, habiletés et relations sociales), les relations sociales qu'il entretient ainsi que le sens qu'il attribue à ses relations sociales dans le cadre des transitions qu'il vit ou qu'il a vécues (Goyette et Charbonneau, 2005).

Trois autres outils de cueillette de données sur la situation des jeunes ont été remplis par les intervenants, et également par le jeune lui-même dans le cas de l'ACLSA :

4. *L'ACLSA (Ansell-Casey Life Skills Assessments)* (Ansell, 2001; Nollan et al., 2000), qui mesure l'autonomie fonctionnelle des jeunes. L'ACLSA version 3 a fait l'objet d'une traduction française par l'ACJQ. L'outil francophone n'a pas fait l'objet d'un processus de validation. Plusieurs recherches américaines ont évalué l'autonomie fonctionnelle de jeunes participants à des programmes d'intervention, en se basant principalement sur l'ACLSA (Nollan, et Dows, 2001). Il comprend les dimensions suivantes : les tâches de la vie quotidienne (11 énoncés); le logement et les ressources communautaires (10 énoncés); la gestion financière (8 énoncés); la capacité de prendre soin de soi – *soins de la santé*– (11 énoncés); le développement social (19 énoncés); les habitudes scolaires et de travail (19 énoncés). Les jeunes et leurs intervenants respectifs (ou personnes responsables) doivent compléter l'ensemble des 78 énoncés et répondre à l'aide d'un des trois choix suivants : 1- *Ne me ressemble pas*, 2- *Me ressemble moyennement* ou 3- *Me ressemble beaucoup*. L'ACLSA a été administré à sept reprises, soit en moyenne tous les six mois depuis l'entrée des jeunes dans le programme. Par ailleurs, deux temps de mesure supplémentaires utilisent la version 19 ans et plus du ACLSA qui compte 133 questions pour les six mêmes domaines. Les scores totaux pour ces deux autres temps de mesure sont également divisés par le score maximum et multipliés par 100 pour qu'ils puissent se comparer avec ceux des cinq premiers temps de mesure.
5. *Une grille d'évaluation de la sévérité du profil et une grille d'évaluation des dispositions personnelles*. Afin de se doter d'un regard sur l'évolution des jeunes du PQJ, les intervenants ont développé une procédure qui visait à établir les dif-

férentes caractéristiques de sévérité et les dispositions personnelles des jeunes à différents moments. Dans le cas de la sévérité du profil, il s'agit pour les intervenants, en reprenant le dossier PQJ du jeune, de distinguer sur une échelle se situant entre 0 et 2, par exemple si pour la dimension du réseau social : (0) le jeune a un réseau fonctionnel et diversifié; (1) le jeune a un réseau limité; et (2) le jeune n'a pas de réseau significatif. Plus le score est élevé à cette échelle, plus le profil du jeune est sévère. Dans le cas des dispositions personnelles, il s'agit pour l'intervenant de distinguer, également sur une échelle de 0 à 2, par exemple si pour la dimension de l'expérience du succès : (0) absence; (1) au moins un succès; (2) témoigne de plusieurs succès. Un score élevé à cette échelle démontre de bonnes dispositions personnelles chez le jeune. Lors d'une rencontre d'équipe, les intervenants ont tous pu se familiariser avec cette grille et du même coup, s'entendre sur la manière d'opérationnaliser certaines définitions plus subjectives. De plus, à chaque temps de mesure, chacun des intervenants a validé son point de vue sur le jeune avec la coordonnatrice provinciale, assurant ainsi une certaine uniformité dans la manière d'évaluer les jeunes.

La grille de sévérité du profil compte neuf dimensions et la grille sur les dispositions personnelles en compte douze. Pour la grille de sévérité, les dimensions sont : histoire de placement; scolarité; projet d'avenir (qualification : formation/emploi); projet de vie (autonomie, vie indépendante); présence d'un réseau social (lien significatif); handicap intellectuel (limites); délinquance; toxicomanie; santé mentale (anxiété, dépression ou autres problèmes de santé mentale). La grille d'évaluation de la sévérité a été complétée à quatre reprises, soit à l'arrivée du jeune dans le programme et ensuite, aux six mois, deux ans après l'entrée dans le PQJ. Pour la grille des dispositions personnelles, les dimensions sont : intelligence/talent spécifique; imaginaire/capacité de mentaliser, de symboliser; vie spirituelle/foi; sens de l'humour; sentiment d'ancrage; capacité de se projeter dans le temps (en général); charisme; apparence invitante; curiosité/besoin de savoir, de comprendre; a déjà fait l'expérience du succès; capacité de percevoir ce qu'il suscite chez les autres; capacité à rebondir (résilience). Toutefois, en raison d'un grand nombre de données manquantes, la dimension « vie spirituelle/foi » a été retirée de l'échelle. La grille d'évaluation des dispositions personnelles a été complétée aux mêmes moments que la précédente, sauf pour le temps deux. La consistance interne des échelles est satisfaisante et valide. L'échelle de sévérité du profil a un alpha de ,6987 et celle des dispositions personnelles est encore davantage consistante, son alpha est ,8667³.

3. Ces échelles, bien que n'ayant pas fait l'objet d'un processus de validation statistique complet, ont tout de même démontré une validité suffisante pour être utilisées comme elles le sont, c'est-à-dire à titre indicatif de l'évolution du profil des jeunes à travers le processus d'intervention. En effet, la consistance interne des deux échelles, mesurée par l'alpha de Cronbach (α), est, à tous les temps de mesure, fortement rapprochée ou supérieure à 0,7. Au T6 de mesure, l'échelle de sévérité du profil a un alpha de ,6987 et celle des dispositions personnelles est encore davantage consistante, son alpha est ,8661. Les différents items des échelles sont donc fortement corrélés entre eux et attestent ainsi qu'ils mesurent tous le même phénomène, dans un cas la sévérité du profil des jeunes, dans l'autre leurs dispositions personnelles.

Tableau 1. **Date de passation des outils de collecte de données, temps de mesure correspondant et nombre de jeunes concernés**

	T1 mars 2002	T2 sept. 2002	T3 mars 2003	T4 sept. 2003	T5 mars 2004	T6 sept. 2004	T7 mars 2005
Rencontres jeunes (calendriers, récits de vie, réseaux)	-	-	-	-	-	61	31
Entrevues avec les intervenants PQJ	-	-	-	-	-	80	80
ACLSA (Jeune)	37	19	38	35	21	34	21
Grille de sévérité du profil	80	-	-	-	80	80	80
Grille de dispositions personnelles	80	-	-	-	-	80	80

Le nombre de jeunes ayant participé aux entretiens et ayant rempli les différents questionnaires dépend essentiellement de leur disponibilité et de leur volontariat. Il s'agit d'un très important matériau de recherche, surtout lorsque l'analyse prend en compte la singularité des parcours des jeunes pour évaluer l'intervention par la triangulation des données. De l'analyse de ce matériau, il ressort certains enseignements quant aux interventions à déployer pour soutenir le passage à la vie adulte des jeunes recevant des services des centres jeunesse.

De la nécessité d'intégrer les intervenantes et intervenants

Des entrevues semi-structurées ont également été réalisées auprès de l'ensemble des intervenants PQJ qui ont assuré le suivi des jeunes durant l'intervention afin de respecter la triangulation des informations recueillies et de mieux documenter le processus de changement et l'évaluation de la contribution du PQJ à ce processus. Pour chacun des jeunes du PQJ (n=80), y compris ceux que nous n'avons pas pu rencontrer, ces entrevues ont notamment abordé les questions du profil des jeunes à leur arrivée, de la définition de leurs besoins, de l'adéquation de l'intervention par rapport à ces besoins, de l'évaluation des résultats et du chemin à parcourir pour ces jeunes et ce au T6 et au T7 (voir tableau 1). Ces entrevues ont une durée moyenne de 45 minutes pour chaque jeune de l'intervenant PQJ.

Par ailleurs, des entretiens longs ont également été réalisés auprès de chacun des intervenants du PQJ participants (n=9)⁴, afin de documenter le processus d'ap-

4. Au départ, le projet concernait huit intervenants PQJ, mais l'un d'entre eux a dû s'absenter pour une période de temps et a été remplacé par un autre intervenant au cours de cette période, ce qui élève le nombre d'entrevues avec les intervenants PQJ à neuf.

appropriation des projets dans chacune des régions, d'identifier les écarts entre l'intervention planifiée et réalisée ainsi que les ajustements rendus nécessaires en cours de route. Ces entretiens sont d'une durée moyenne de cinq heures par intervenant.

Constitution de l'échantillon de jeunes

L'enquête auprès des jeunes du PQJ vise à la fois à suivre l'évolution de la situation des jeunes sur le plan de leur autonomie et de leur qualification professionnelle et à documenter la contribution du PQJ aux changements observés. L'équipe de recherche a administré ses propres outils de recherche à 61 personnes qui ont été rencontrées à l'automne 2004. Dans une perspective évaluative, nous devons nous demander si les résultats atteints par les 61 jeunes que nous avons rencontrés et les analyses que nous faisons de leur trajectoire, de leur réseau, de leurs soutiens et de leurs supports peuvent être considérés comme valides pour l'ensemble des jeunes du PQJ, c'est-à-dire 80 jeunes.

À partir des données quantitatives sur la population à l'étude, il est possible de réaliser des analyses pour comparer les profils des jeunes de notre échantillon avec ceux que nous n'avons pas pu rencontrer. Ces analyses visent à confirmer ou à infirmer la validité de l'échantillon. En bref, les résultats des analyses effectuées sur les scores aux échelles de sévérité du profil⁵ et de dispositions personnelles montrent que les 19 jeunes qui ne font plus partie de l'échantillon après le temps 1 (qui n'ont pas été rencontrés à l'automne 2004) n'étaient pas significativement différents des autres jeunes à leur entrée dans le programme : les deux groupes obtiennent, au temps 1, des scores moyens similaires aux deux échelles, respectivement un score de sévérité moyen de 10,8 pour les jeunes qui n'ont pas été rencontrés et de 9,8 pour ceux qui ont été rencontrés. Le score moyen mesuré par l'échelle des dispositions personnelles est de 9 pour le groupe de jeunes non rencontrés et de 8 pour les autres, les différences observées entre les scores moyens des deux groupes ne sont pas statistiquement significatives.

5. La grille de sévérité du profil compte neuf dimensions et la grille sur les dispositions personnelles en compte douze. Pour la grille de sévérité les dimensions sont : Histoire de placement; Scolarité; Projet d'avenir (qualification : formation/emploi); Projet de vie (autonomie, vie indépendante); Présence d'un réseau social (lien significatif); Handicap intellectuel (limites); Délinquance; Toxicomanie; Santé mentale (anxiété, dépression, ou autres problèmes de santé mentale). Pour la grille des dispositions personnelles, les dimensions sont : Intelligence/talent spécifique; Imaginaire/capacité de mentaliser, de symboliser; Vie spirituelle/foi; Sens de l'humour; Sentiment d'ancrage; Capacité de se projeter dans le temps (en général); Charisme; Apparence invitante; Curiosité/ besoin de savoir, de comprendre; A déjà fait l'expérience du succès; Capacité de percevoir ce qu'il suscite chez les autres; Capacité à rebondir (résilience). Toutefois, en raison d'un grand nombre de données manquantes, la dimension Vie spirituelle/foi a été retirée de l'échelle. La consistance interne des échelles est satisfaisante et valide. L'échelle de sévérité du profil a un alpha de ,6987 et celle des dispositions personnelles est encore davantage consistante, son alpha est ,8667.

Dynamiques relationnelles et trajectoires socioprofessionnelles des jeunes

Nous proposons une lecture compréhensive des trajectoires vers la vie adulte des jeunes issus des centres jeunesse à travers l'analyse de leurs expériences d'insertion en logement, en emploi et en communauté. Nous avons procédé à un découpage analytique de la notion de passage à la vie adulte en ces trois axes afin de mieux saisir la complexité de leur rapport à la société et au « mainstream » de l'insertion qu'est l'emploi. En définitive, choisir de parler de passage à la vie adulte plutôt que d'insertion socioprofessionnelle signifie d'affirmer une conception extensive et davantage compréhensive du rapport des jeunes en difficulté issus des centres jeunesse à leur insertion socioprofessionnelle en situant cette notion comme étant tributaire de considérations beaucoup plus larges que celles se limitant à leurs expériences scolaires ou d'emploi. (Goyette, 2006a; Molgat, 1999). Finalement, c'est de présenter et de faire vivre ces trajectoires « vers la vie adulte » dans une logique dynamique et cumulative, relevant toute la complexité de l'articulation entre le passé du jeune et son vécu en centre jeunesse, les soutiens et les outils dont il a pu bénéficier et les retombées en termes de capacité d'action en vue de rompre avec la logique d'exclusion double, à la fois sociale et économique, dans laquelle ces jeunes s'inscrivaient au départ. Afin de rendre compte de la complexité des enjeux du passage à la vie adulte pour ces jeunes, nous présenterons ces acteurs de leurs réseaux sociaux qui, de par leurs actions soutenantes, permettent de faire la différence et de (re)composer au présent et dans le temps une affiliation sociale multimodale chez ces jeunes. Nous verrons, à partir de la compréhension dynamique de leurs rôles sur la mise en mouvement de ces jeunes vers un projet, comment ces acteurs permettent de faciliter leurs transitions résidentielle, sociale, communautaire par l'insertion de ces jeunes dans un projet qui « fait sens ».

Afin de rendre compte de la complexité des enjeux du passage à la vie adulte pour ces jeunes, nous présenterons ces acteurs de leurs réseaux sociaux qui, de par leurs actions soutenantes, permettent de faire la différence et de (re)composer au présent et dans le temps une affiliation sociale multimodale chez ces jeunes.

Ce n'est pas d'un point de vue quantitatif que nous pouvons affirmer le caractère déficitaire des soutiens de la part des membres du réseau des jeunes issus des centres jeunesse. Ces jeunes sont généralement entourés d'une quinzaine de personnes dont le quart sont qualifiées d'importantes. De plus, 57 % des jeunes incluent au moins un de leurs parents dans leur réseau tandis que 13 % d'entre eux y placent leurs deux parents.

Or, ce n'est que qualitativement qu'il nous est possible d'observer et de qualifier les modes d'affiliation des jeunes aux membres de leurs réseaux et les dynamiques de soutien qui y sont sous-jacentes. Les jeunes garçons sont toutefois généralement mieux soutenus par leur famille que les jeunes filles : ils vivent davantage chez leurs parents (24 % des garçons contre 11 % des filles rencontrés habitaient chez leurs parents à l'automne 2004) et ont plus de chances d'avoir leur mère biologique dans leur réseau (70 % des garçons nomment leur mère comme faisant partie de leur réseau social (23/33) comparativement à 30 % des filles (8/27)). Les jeunes filles, quant à elles, s'inscrivent davantage dans un modèle de dépendance vulnérabilisante caractérisée par une présence accrue de garçons dans leur réseau, dont le soutien s'avère souvent nuisant ou bloquant en continuité avec un modèle traditionnel

d'insertion de la femme dans la famille. Ce manque de diversification a un impact négatif sur le potentiel qu'a le réseau social de fournir des ressources multiples (Charbonneau, 2003).

Certes, les jeunes ont un réseau social qui inclut parents, amoureux, famille élargie, amis, collègues et employeurs, mais ces membres de leurs réseaux ne s'affirment généralement pas comme figures actives de l'insertion du jeune dans ses différentes transitions. Souvent, les jeunes pris en charge par les centres jeunesse proviennent de familles où le parent est lui aussi aux prises avec des problèmes d'emploi, de logement ou de toxicomanie ou encore de familles disposant de peu de ressources personnelles pour soutenir leur jeune adéquatement à la sortie du centre jeunesse. Enfin, puisque l'homophilie des liens est forte chez ces jeunes au sein de leurs réseaux, les amis et les amoureux sont également incapables d'assurer un support vecteur d'insertion à ces jeunes démunis. Même si parfois le support d'un des membres de leur réseau est la forme de soutien qui « fait la différence », il n'en est pas toujours ainsi et il peut avoir l'effet inverse en bloquant, du point de vue normatif, le processus de passage à la vie adulte.

Dans ce contexte, l'intervention du PQJ prend assise et se déploie dans des espaces de relations entre le jeune et de nombreux acteurs qui sont eux aussi déterminants dans l'évaluation des trajectoires des jeunes au sein du PQJ. Ces acteurs, de par leur présence ou absence, leurs actions et l'effet de celles-ci sur la trajectoire d'expérimentation sociale du jeune, seront producteurs de dépendance ou vecteurs d'interdépendance constructive chez ce dernier (Goyette, 2006). L'intervenant PQJ est sans conteste la figure de soutien principale des jeunes, peu importe le terrain d'implantation du projet pilote. L'intervenant PQJ assume près des trois quarts des soutiens totaux fournis aux jeunes. Replacé dans le cadre des réseaux de soutien des jeunes, l'intervenant PQJ assume de deux à cinq fois plus de soutiens que l'ensemble des autres acteurs présents et soutenant dans la vie des jeunes. En effet, certains acteurs sont davantage présents dans certaines transitions, par exemple, les parents (lorsque présents dans le réseau) sont très soutenant en général dans la sphère du logement en offrant un soutien matériel, mais sont beaucoup moins présents dans le soutien à la transition professionnelle et familiale. Le soutien d'un acteur s'active parfois selon les événements. Si la plupart des acteurs ne soutiennent pas la transition vers une nouvelle famille, nous avons montré comment le fait, pour une jeune femme, de devenir enceinte mobilisait les soutiens de son entourage pour soutenir cette transition, au détriment d'ailleurs des soutiens à la transition professionnelle. Ici encore, la mobilisation d'un soutien matériel, et parfois émotif, de la part de la mère est un bon exemple. Si les situations varient d'un jeune à l'autre, nous avons aussi montré que l'intervenant PQJ était toujours un acteur de premier plan, agissant en complémentarité avec les autres acteurs du réseau pour soutenir le jeune (Goyette, 2006a). Dans cette perspective, il faut travailler avec les jeunes et leur réseau et non pas pour eux ou à leur place, en prenant en compte 1) les soutiens actifs du jeune et 2) le rapport du jeune à ces soutiens afin de favoriser une réciprocité dans l'échange et non pas le développement d'une dépendance (Goyette, 2006a).

L'intervenant PQJ assume près des trois quarts des soutiens totaux fournis aux jeunes.

Des transitions scolaires et professionnelles en déficit de soutien

Par ailleurs, les résultats de l'analyse des entrevues avec les jeunes et les intervenants ont révélé que lorsque les jeunes sortent des centres jeunesse, ils expriment, pour la plupart, un désir de travailler afin d'assurer leur autonomie financière. Ceci fait en sorte que les projets concernant l'école sont souvent mis de côté, brisant parfois une mise en mouvement déjà difficile. D'ailleurs, le nombre d'objectifs liés à la scolarité est en baisse constante de 2003 à 2005. Ceci est certainement lié aux nouvelles réalités vécues par les jeunes lorsqu'ils atteignent la majorité. Peut-on croire ici qu'un soutien financier adéquat pour les soutenir dans leur logement pourrait les maintenir dans ces parcours de scolarisation? C'est une hypothèse à travailler. Pour ce qui est de savoir quels facteurs contribuent au maintien en emploi, il ne semble pas que le salaire ni le nombre d'heures jouent un rôle majeur. Or, la durée des emplois est plus longue lorsque le travail est trouvé par l'entremise de l'intervenant PQJ ou encore par une tierce personne du réseau.

Au-delà de ces considérations matérielles et organisationnelles, les besoins de ces jeunes doivent être envisagés dans leur rapport à soi et aux autres, posant l'importance d'un encadrement, d'un support et d'un suivi afin d'engager, de faciliter et de stabiliser le jeune en voie d'insertion dans un projet de qualification. Les enjeux du développement d'un réseau de soutien et du support par des acteurs signifiants devançant à la fois celui de l'employabilité (p. ex., acquérir une connaissance de soi, de ses intérêts et aptitudes, développer une bonne estime de soi comme personne et comme travailleur, etc.) et de l'emploi. Ainsi, pour ces jeunes les plus démunis des centres jeunesse, l'enjeu de l'accès et du maintien dans un projet qualifiant est tributaire de la qualité du soutien qu'ils peuvent obtenir de la part des membres de leur réseau. On peut faire ici l'hypothèse qu'un meilleur réseautage entre le PQJ et le monde des entreprises, en supportant le jeune et l'employeur, permettrait de travailler ce maintien en emploi. À ce titre, plusieurs expériences misent sur le *mentoring* comme élément essentiel du support aux jeunes (Goyette, 2006b).

Néanmoins, il nous est possible d'affirmer que l'intervention PQJ a définitivement et significativement servi à construire un espace d'acquisition de connaissances et de compétences qualifiantes et favorise le développement d'une expérience de travail chez les participantes et participants au projet. Plusieurs de ces participantes et participants qui font preuve d'une expérience d'insertion réussie à la suite de leur passage dans le PQJ sont insérés en marge du marché de l'emploi dominant. La question n'est donc plus de savoir si ces jeunes sont en emploi ou bien encore s'ils ont évité le recours à la sécurité du revenu, mais plutôt de savoir en quoi ces expériences de travail parfois « en marge » ou l'expérience de la sécurité du revenu viennent construire leur identité de travailleurs, contribuent à développer leurs connaissances du marché du travail, de la recherche d'emploi et de compétences spécifiques liées à leur domaine d'employabilité. De la même manière, le recours à l'assistance sociale permet parfois de freiner une trajectoire de vulnérabilisation qui aurait conduit le jeune à la rue ou dans des milieux criminels pour subvenir à ses besoins. Les jeunes qui ont participé au PQJ sont également davantage conscients de leurs droits quant au travail, des formes de soutien disponibles à la recherche d'emplois futurs et des possibilités

Les résultats de l'analyse des entrevues avec les jeunes et les intervenants ont révélé que lorsque les jeunes sortent des centres jeunesse, ils expriment, pour la plupart, un désir de travailler afin d'assurer leur autonomie.

Les réussites du PQJ en matière d'emploi se situent en amont de l'enjeu de l'accès à l'emploi et du maintien en emploi, et le dépassent largement.

qui s'offrent à eux. En cela, les réussites du PQJ en matière d'emploi se situent en amont de l'enjeu de l'accès à l'emploi et du maintien en emploi, et le dépassent largement. L'évaluation des retombées de l'intervention PQJ, en matière d'emploi, doit donc elle aussi dépasser les simples objectifs quantitatifs qui occultent la complexité des trajectoires vers l'insertion et la qualification des jeunes les plus démunis des centres jeunesse.

Soutenir l'insertion résidentielle des jeunes CJ

L'intervenant PQJ est le principal vecteur du soutien fourni au jeune dans la sphère du logement et de la vie autonome. Toutefois, c'est dans cette sphère que la présence soutenance des autres acteurs de leur réseau est la plus importante (p. ex., offre d'un hébergement temporaire ou prolongé, offre de colocation, aide à la recherche d'un logement ou acquisition d'articles et de meubles pour l'appartement, etc.). Au total, environ le tiers des soutiens totaux fournis aux jeunes, tous acteurs confondus, se déploient dans cette sphère. Les interventions en vue de soutenir le jeune à la vie autonome dans la sphère du logement représentent un peu moins d'un cinquième de l'ensemble des interventions déployées dans le cadre du PQJ pour soutenir le jeune au passage à la vie adulte. Pour la quasi totalité des intervenants, cette sphère d'intervention constitue la deuxième ou la troisième priorité d'intervention. Les interventions en vue de soutenir le jeune à la vie autonome dans la sphère du logement se distinguent en trois grandes catégories d'interventions, celles visant à préparer le jeune à la transition vers la vie autonome; celles visant à soutenir la construction de l'expérience vers l'autonomie des jeunes; puis finalement celles visant à insérer le jeune dans un réseau de support et de ressources à la vie autonome.

Il faut comprendre que pour ces jeunes qui approchent la majorité, l'accès à un logement abordable et à des conditions d'habitation saines est un enjeu de taille. La fin de la prise en charge par les centres jeunesse approchant, ils se retrouvent le jour de leur anniversaire sans possibilité d'hébergement prolongé pour la plupart d'entre eux. De plus, la stabilité résidentielle est une condition à l'insertion puis à la stabilisation de ces jeunes dans les autres axes transitionnels, soit au niveau de la qualification et de l'insertion sociale et communautaire. Les obstacles de la vie « sans domicile fixe » précipitent souvent l'échec des premiers emplois ou d'un cheminement scolaire en mouvement et vulnérabilise d'autant plus le jeune qu'il voit impossible le fait d'avoir accès à des ressources financières de dernier recours comme la sécurité du revenu. De plus, cette expérience, même si elle est couplée d'une aide contextualisée et temporaire d'hébergement par la famille ou les amis, vulnérabilise d'autant plus le jeune qu'il se voit plus à risque d'être à la rue et inséré dans des réseaux criminels ou déviants et d'adopter des comportements à risque qui rendront l'entrée dans une vie adulte conventionnelle encore plus difficile. Finalement, les possibilités d'inscription du jeune dans des réseaux constructifs et soutenant (p. ex., groupe de sport, jeunes fréquentant un lieu d'appartenance « jeunesse » comme les maisons de jeunes, etc.) sont d'autant plus difficiles que sa mobilité est grande.

Comprendre le sens que revêt l'insertion stable et durable dans un espace résidentiel à soi pour ces jeunes, c'est aussi admettre la complexité et les limites de la

L'expérience des jeunes les plus démunis des centres jeunesse interpelle tant la recherche que l'intervention à (re)questionner, à adapter et à produire un paradigme de l'insertion socioprofessionnelle qui est davantage « social » que « professionnel » et à proposer des modèles d'interventions qui en rendent compte.

notion d'insertion socioprofessionnelle chez ceux-ci. Les défis du passage à la vie adulte chez ces jeunes posent la nécessité de conceptualiser et d'intervenir en termes plus globaux et de voir que même si le passage de ces seuils est décloisonné (il ne faut pas nécessairement que la transition résidentielle soit complétée pour qu'un jeune se trouve stable en emploi), l'une et l'autre de ces transitions sont souvent intimement liées, voire tributaires de la réussite de l'autre. Ainsi, l'expérience des jeunes les plus démunis des centres jeunesse interpelle tant la recherche que l'intervention à (re)questionner, à adapter et à produire un paradigme de l'insertion socioprofessionnelle qui est davantage « social » que « professionnel » et à proposer des modèles d'interventions qui en rendent compte (Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006b).

Les priorités pour l'intervention

Il apparaît fondamental de rappeler qu'une des spécificités d'un projet tel que le PQJ est d'intervenir de façon décloisonnée en soutien auprès de jeunes en transition. L'intervention n'a pas de finalité en soi, mais constitue un moyen d'action. Elle ne doit pas conduire les jeunes à un état stable, mais au contraire, les mettre en mouvement pour leur permettre d'être des acteurs à part entière de leur propre cheminement. C'est pourquoi la notion de projet s'avère si pertinente pour illustrer les retombées du PQJ. À partir d'une lecture de leurs trajectoires et de leurs soutiens, les résultats ont pu montrer l'importance du rôle du PQJ dans la mise en mouvement des jeunes. Il nous a également été possible de confronter ces analyses en envisageant l'évolution des jeunes à l'intérieur d'un cadre quantitatif.

Dans cette perspective, comme le présente le graphique 1, il est possible de croire, de manière générale, que l'autonomie des jeunes s'est considérablement améliorée au cours des cinq premiers temps de mesure.

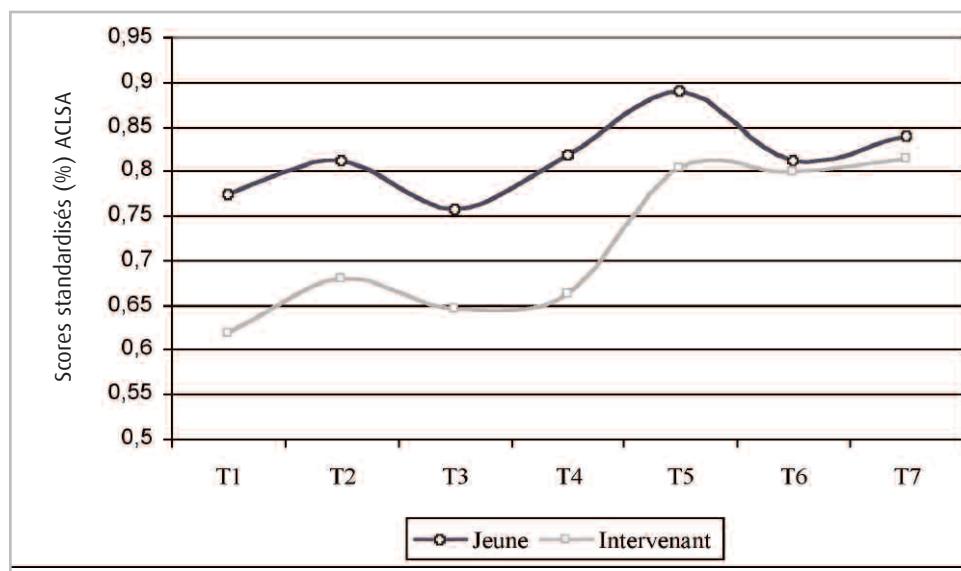
Dans notre étude, les résultats générés par l'ACLSA sont présentés sous la forme de scores totaux obtenus en additionnant le score à chacun des six domaines « d'habiletés », ce qui nous donne une cote d'autonomie générale. À chacun des temps de mesure, deux cotes sont disponibles par jeune, une obtenue par les réponses du jeune lui-même et l'autre par les réponses du répondant extérieur. La cote est alors divisée par le score maximal et multipliée par 100, afin de fournir un résultat standardisé en pourcentage.

Il n'en demeure pas moins qu'en général, si l'on fait abstraction du fait que chaque temps de mesure ne concerne pas nécessairement les mêmes jeunes, il y a une augmentation généralisée de l'autonomie entre le T1 et le T5. Le score moyen établi par les jeunes passe de 77 % au T1 à 89 % au T5, soit une augmentation de 16 %. Le score moyen établi par les intervenants passe quant à lui de 62 % au T1 à 79 % au T5, une augmentation de 27 %. Si l'on considère uniquement les jeunes ayant des scores au T1 et au T5, le pourcentage moyen d'augmentation entre ces deux temps est, pour les jeunes, de 14 % (n=10) et, pour les intervenants, de 27 % (n=4), des augmentations similaires aux précédentes. On peut ainsi supposer que, malgré le fait

que plusieurs données soient manquantes, l'amélioration de l'autonomie des jeunes entre le T1 et le T5 semble bien réelle.

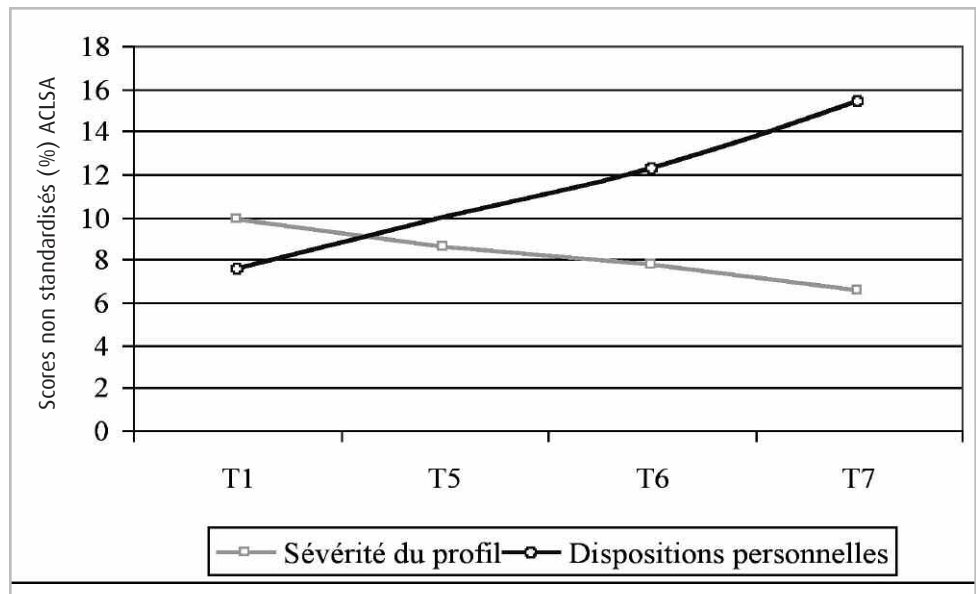
Les courbes du graphique révèlent une évolution continue entre le T1 et le T5, avec toutefois un creux au T3. Tel que mentionné plus haut, les jeunes présents à ce moment ont, à tous les autres temps où ils sont présents, un score total à l'ACLSA inférieur ou égal aux autres.

Graphique 1. **Évolution des scores moyens standardisés de l'autonomie des jeunes (%) obtenus à l'ACLSA par les jeunes et les intervenants entre le T1 et le T7**



Couplés aux résultats issus des analyses sur le profil de sévérité et de dispositions personnelles, ces résultats montrent clairement qu'il y a une amélioration considérable dans le profil des jeunes au cours de leur passage dans le PQJ. Ainsi, le graphique 2 permet de voir que la sévérité du profil est en diminution constante au fil des quatre temps, alors que les dispositions personnelles augmentent au cours de la même période.

Graphique 2. **Évolution des scores de sévérité du profil et de dispositions personnelles entre le T1 et le T7**



Mais pour parvenir à cette mise en mouvement, l'intervention doit reposer sur la construction d'un lien fort avec le jeune afin que les intervenants PQJ deviennent des personnes significatives, d'autant plus qu'ils demeurent présents pour une longue période et qu'ils peuvent entretenir des liens durables. Cette présence inscrite dans la durée vient pallier l'instabilité dans la vie des jeunes. L'intensité, la durabilité et l'adaptabilité de l'intervention PQJ ne signifient pas pour autant qu'elle peut à elle seule remplacer tous les acteurs liés au jeune : le travail de l'intervention PQJ ne peut faire l'économie d'une collaboration avec des éducateurs à l'interne du centre jeunesse comme à l'externe. Ainsi, c'est un appel au travail en collaboration dans une perspective de *case management* informel qui tend vers l'intervention intersectorielle, car s'appuyant sur les forces et les ressources du jeune et de son réseau (Goyette *et al.*, 2006b).

Conclusion

Le projet pilote PQJ a conduit au développement d'une expertise quant aux interventions à promouvoir pour préparer à la vie autonome les jeunes qui reçoivent des services d'un centre jeunesse et pour soutenir leur insertion sociale à l'âge adulte. Cette expertise et le caractère novateur du PQJ sont maintenant reconnus au-delà même du réseau des centres jeunesse (Reid et Dubbing, 2006). D'ailleurs, le gouvernement du Québec a confirmé le financement de la généralisation graduelle

du PQJ à l'ensemble des centres jeunesse du Québec dans le cadre du dévoilement de la *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009*.

Mais pour bien supporter les jeunes dans leur passage à la vie adulte, il faudra que cette généralisation s'appuie sur les acquis du programme expérimental. En effet, l'enjeu du passage d'un projet pilote à un programme est de conserver les composantes de l'intervention qui sont associées aux bons résultats d'un programme, tout autant que d'apporter les améliorations pour les aspects moins efficaces. En bref, un programme PQJ vidé de sa spécificité, de son contenu et de son essence ne pourra vraisemblablement parvenir à influencer une dynamique d'insertion multidimensionnelle.

Dans cet esprit, pour parvenir à inscrire les jeunes dans une dynamique d'autonomisation, il faut inscrire ce travail dans le réseau et dans une perspective d'expérimentation sociale, celle-ci étant au cœur de la mise en application des habiletés et connaissances acquises. Travailler de cette manière impose que le centre jeunesse offre les marges de manœuvre nécessaires à cette expérimentation, surtout dans la mesure où le processus d'autonomisation est parsemé d'embûches.

La question est désormais de savoir construire une cohabitation des paradigmes d'intervention sans que les interventions inscrites dans un cadre de protection, de réhabilitation ou de gestion du risque nuisent au processus d'acquisition de compétences et d'expérimentations sociales essentielles pour la transition à la vie adulte (Goyette et Turcotte, 2004). Ainsi, les jeunes rencontrés ont tous apprécié leur relation avec l'intervenant PQJ, d'autant plus que la plupart d'entre eux étaient souvent en rupture avec leur milieu. L'intervenant PQJ représente alors pour le jeune une personne externe au mandat de protection et de réhabilitation, disponible et digne de confiance. L'intervenant PQJ est également au cœur de la dynamique interne du centre jeunesse pour faciliter le parcours du jeune.

Dans ce cadre, l'implantation du PQJ représente un modèle intéressant car il consacre la double position, interne (au centre jeunesse) et externe (avec et dans la communauté), essentielle pour favoriser l'insertion de ces jeunes. Ainsi, ce projet n'a pas seulement permis de faire cheminer les jeunes du PQJ, il a également permis aux centres jeunesse de découvrir une logique d'intervention alternative. Le PQJ offre l'opportunité d'ouvrir encore plus grande une porte du centre jeunesse sur de réels partenariats structurants dans une perspective d'approche milieu (Dallaire, Goyette et Panet-Raymond, 2003) : dans un même mouvement, le PQJ permet de sortir davantage pour s'inscrire dans la communauté et de faire entrer, au propre comme au figuré, la communauté au cœur du centre jeunesse.

C'est donc l'ensemble des jeunes des centres jeunesse qui, en bout de ligne, pourraient voir leurs éducateurs prendre davantage en compte les enjeux de la préparation à la vie autonome grâce au mouvement créé par le PQJ.

Le projet pilote PQJ est un pas sur ce chemin où l'imaginaire sociologique et les préoccupations d'efficacité de l'intervention ont su se rejoindre et proposer une façon novatrice d'entrevoir la « sortie » hors centre jeunesse. Mais l'espace des « possibles » y est encore bien vaste.

Références bibliographiques

- ACJQ. (2002). *Mémoire de l'Association des centres jeunesse du Québec à la Commission parlementaire des Affaires sociales sur le projet de loi 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec.
- ACJQ. (2004). *Rapport d'activité 2003-2004*. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec.
- ANSELL, D. (2001). Where We Are Going Tomorrow : Independent Living Research, dans K. A. Nollan et A. C. Downs (Eds.), *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*. Washington DC : CWLA Press, p. 35-44.
- ASSOGBA, Y. (2000). *Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- BAKER, A. J. L., OLSON, D. et MINCER, C. (2001). *The Way to Work. An Independent Living / Aftercare Program for High-Risk Youth. A 15-Year Longitudinal Study*. Washington DC : CWLA Press.
- BIEHAL, N., CLAYDEN, J., STEIN, M. et WADE, J. (1994). Leaving Care in England : A Research Perspective. *Children and Youth Services Review*, vol. XVI, n° 3 et 4, p. 231-254.
- BIEHAL, N. et WADE, J. (1996). Looking Back, Looking Forward : Care Leavers, Families and Change. *Children and Youth Services Review*, vol. XVIII, n° 4 et 5, p. 425-445.
- BOUCHARD, C., LABRIE, V. et NOËL, A. (1996). *Chacun sa part : rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu*. Québec : Ministère de la sécurité du revenu.
- BUSSEY, M., FEAGANS, L., ARNOLD, L., WULCZYN, F., BRUNNER, K., NIXON, R., DILORENZO, P., PECORA, P. J., WEISS, S. A., et WINTERFELD, A. (2000). *Transition from Foster Care : A State-by-State Data Base Overview*. Seattle : Casey Family Programs.
- CHARBONNEAU, J. (2003). *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*. Saint-Nicolas : PUL.
- CHARBONNEAU, J. et TURCOTTE, M. (2005). Les réseaux sociaux, dans *Connaître, débattre et décider. La contribution d'une enquête socioéconomique et de santé intégrée et longitudinale (ESSIL)*, sous la direction de : Bernard, P., Bourdon, S., Chabonneau, J., Contandriopoulos, A.P., Drapeau, A., Helly, D., Levebvre, P., Paquet. G. Montréal : INSPQ, p.173-205.
- COLES, B. (1995). *Youth and Social Policy : Youth Citizenship and Young Careers*. London : UCL Press.

- COLLINS, M. E. (2001). Transition to Adulthood for Vulnerable Youth : A Review of Research and Implications for Policy. *Social Service Review*, vol. LXXV, n° 2, p. 271-291.
- CPJ. (2004). *Les jeunes en centres jeunesse prennent la parole!* Rapport de recherche. Québec : Conseil permanent de la jeunesse.
- DALE, N. (2000). What Works in Employment Programs for Youth, dans Out-of-Home Care, dans M. P. Kluger, G. Alexander et P. A. Curtis, *What Works in Child Welfare*. Washington, D.C. : CWLA Press.
- DALLAIRE, N., GOYETTE, M. et PANET-RAYMOND, J. (2003). *Les pratiques partenariales dans les Centres jeunesse de Montréal à l'aune des approches milieu*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- DUCHARME, N. et FONSECA, F. (2002). La recherche-action Solidarité Jeunesse : l'amorce d'un modèle d'insertion sociale et professionnelle québécois, dans *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, sous la direction de D.-G. Tremblay et L. F. Dagenais. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 95-116.
- FRANKE, S. (2005). *Measurement of Social Capital Reference Document for Public Policy Research, Development, and Evaluation*. PRI Project Social Capital as a Public Policy Tool. Gouvernement du Canada.
- GALLAND, O. (1991). *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie adulte*. Paris : Armand Collin.
- GAUTHIER, M. (2000). L'âge des jeunes : un fait social instable. *Lien social et politiques- RIAC*, n° 43, p. 23-33.
- GOYETTE, M. (2003). *Portrait des interventions visant la préparation à la vie autonome et l'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes des centres jeunesse du Québec*. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec.
- GOYETTE, M. (2006a). *Réseaux sociaux, soutiens et supports dans le passage à la vie adulte : le cas de jeunes ayant connu un placement*. Thèse de doctorat. École de service social. Université Laval.
- GOYETTE, M. (2006b). L'insertion socioprofessionnelle et la préparation à la vie autonome des jeunes pris en charge par l'État au Québec : Vers quelles interventions? *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, n° 2. Mis en ligne le 15 octobre.
- GOYETTE, M.; BELLOT, C. et PANET-RAYMOND, J. (2006b) *Le projet Solidarité jeunesse. Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Les Presses de l'Université du Québec, collection Problèmes sociaux et interventions sociales, 184 p.

- GOYETTE, M. et CHARBONNEAU, J. (2005). *Devis méthodologique de l'évaluation du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport remis au Centre national de prévention du crime, 57 p.
- GOYETTE, M., CHÉNIER, G., NOËL, V., POIRIER, C., ROYER, M.-N. et LYRETTE, E. (2006a). *Comment faciliter le passage à la vie adulte des jeunes en centre jeunesse. Évaluation de l'intervention réalisée du projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche. Montréal : Association des centres jeunesse du Québec et Centre national de prévention du crime.
- GOYETTE, M., MORIN, A. et LYRETTE, É. (2005). La préparation et l'insertion des jeunes des centres jeunesse : le projet Qualification des jeunes. *Revue PRISME*, 45, p. 218-231.
- GOYETTE, M., PANET-RAYMOND, J. et DALLAIRE, N. (2004). Algunos retos del Partenariado en Quebec; hacia la cualificación de prácticas de intervención social. [De quelques enjeux du partenariat au Québec : vers de nouvelles pratiques sociales locales]. *Trabajo Social* (Universidad nacional de Colombia) 6, p. 129-144 (publié en juin 2005).
- GOYETTE, M. et TURCOTTE, D. (2004). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Revue Service Social*, vol. LI, n° 1, p. 14-30.
- GRUPE DE TRAVAIL SUR LA POLITIQUE DE PLACEMENT EN MILIEU FAMILIAL (RAPPORT CLOUTIER). (2000). *Familles d'accueil et intervention jeunesse*. Beauport : Centre jeunesse de Québec.
- HAHN, A. (1994). The Use of Assessment Procedures in Foster Care to Evaluate Readiness for Independent Living. *Children and Youth Services Review*, vol. XVI, n° 3 et 4, p. 171-179.
- IGLEHART, A. P. (1995). Readiness For Independence : Comparison of Foster Care, Hinship Care, and Non-Foster Care Adolescents. *Children and Youth Services Review*, vol. XVII, n° 3, p. 417-432.
- LEMIEUX, N. et LANCTÔT, P. (1995). *Commencer sa vie adulte à l'aide sociale*. Québec : Ministère de la Sécurité du revenu.
- MALLON, G. P. (1998). After Care, then Where? Outcomes of an Independent living Program. *Child Welfare*, vol. LXXVII, n° 1, p. 61-78.
- MALUCCIO, A. N., KRIEGER, R. et PINE, B. A. (1990). Adolescents and Their Preparation for Life After Family Care : An Overview, dans *Preparing Adolescents for Life after Foster Care. The Central Role of Foster Parents.*, sous la direction de A. N. Maluccio, R. Krieger et B. A. Pine. Washington, DC : Child Welfare League of America, p. 5-17.

- MARTIN, F. E. et PALMER, T. (1997). *Transitions To Adulthood : A Youth Perspective*. Ottawa : Child Welfare League of Canada.
- MARTUCCELLI, D. (2002). *Grammaire de l'individu*. Paris : Éditions Gallimard
- MANN-FEDER, V. et WHITE, T. (1999). Investing in Termination : Intervening with youth in the transition to independent living. *Journal of Child and Youth Care*, vol. XIII, n° 1, p. 87-93.
- MECH, E. V. (1994). Foster Youths in Transition : Research Perspectives on Preparation for Independent Living. *Child Welfare*, vol. LXXIII, n° 5, p. 603-623.
- MECH, E. V. (2001). Where Are We Going Tomorrow : Independent Living Research, dans *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*, sous la direction de K. A. Nollan et A. C. Downs. Washington DC : CWLA Press, p. 27-34.
- MILNE, C. (2002). Youth Transition to Independence, dans *Permanency Planning in the Child Welfare System*, dans *Children in Limbo Task Force. The Sparrow Lake Alliance*. Ottawa : Sparrow Lake Alliance.
- MOLGAT, M. (1999). De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec? dans *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, sous la direction de Gauthier, M. et Guillaume, J-F. Sainte-Foy : Les Éditions de l'IQRC, p. 77-94.
- MORIN, A. (2003). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec – Bilan de l'an 1*. Association des centres jeunesse du Québec.
- MORIN, A. (2004). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec – Bilan de l'an 2*. Association des centres jeunesse du Québec
- NOLLAN, K. A., WOLF, M., ANSELL, D., BURNS, J., BARR, L., COPELAND, W. et PADDOCK, G. (2000). Ready or not : assessing youths' preparedness for independent living. *Child Welfare*, vol. LXXIX, n° 2, p. 159-178.
- NOLLAN, K. A. et DOWNS, A. C. (2001). *Preparing Youth for Long-Term Success. Proceeding from the Casey Family Program National Independent Living Forum*. Washington DC : CWLA Press.
- OWEN, L., LUNKEN, T., DAVIS, C., COOPER, B., FREDERICO, M. et KEATING, T. (2000). *Pathways to interdependence and independence : the living care initiative. A study and good practice development project prepared for child protection and juvenile justice*. Victoria : La Trobe University, Department of human services.

- PAUZÉ, R., TOUPIN, J., DÉRY, M., MERCIER, H., JOLY, J., CYR, M., CYR, E., FRAPPIER, J.-Y., CHAMBERLAND, C. et ROBERT, M. (2004). *Enfants, familles et parcours de services dans les centres jeunesse du Québec*. Rapport de recherche de l'Université de Sherbrooke. Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE).
- PROPP, J., ORTEGA, D. M. et NEWHEART, F. (2003). Independence or Interdependence : Rethinking the Transition From "Ward of the Court" to Adulthood. *Families in Society*, vol. LXXXIV, n° 2, p. 259-266.
- RENÉ, J.-F., GOYETTE, M., BELLOT, C., DALLAIRE, N. et PANET-RAYMOND, J. (2001). L'insertion socioprofessionnelle des jeunes : le prisme du partenariat comme catalyseur de la responsabilité. *Lien social et Politiques-RIAC*, n° XXXXVI, p.125-140.
- REID, C. et DUBBING, P. (2006). *Building a Future Together : Issues and Outcomes for Transition-Aged Youth*. Ligue pour la protection et le bien-être de l'enfance du Canada/Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants.